

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Noyelles-sous-Lens, le 24 novembre 2023

Le Maire de NOYELLES-sous-LENS

À

Mesdames et Messieurs les Adjoints
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
62221 NOYELLES-sous-LENS



Canton de Noyelles-sous-Lens

Arrondissement de Lens

Département du Pas-de-Calais

Téléphone : 03.21.13.02.31

Télécopie : 03.21.13.02.40

Objet : Conseil municipal – ordre du jour

Nos réf. : AR/MG/VVL

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les points à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal du jeudi 30 novembre 2023 à 18h30, foyer municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 septembre 2023, transmis version papier le 25 octobre 2023,
- 2) Adoption des comptes-rendus des commissions municipales :
 - Enseignement – jeunesse du 18 octobre 2023, transmis le 14 novembre 2023,
 - Fêtes et culture du 14 novembre 2023, transmis le 22 novembre 2023.
- 3) Décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- 4) Créances prescrites,
- 5) Autorisation ouverture de crédits du Budget 2024,
- 6) Subventions exceptionnelles – bons sport jeunes,
- 7) Subvention exceptionnelle – VOLLEY PASSION,
- 8) Subvention exceptionnelle à l'association « Le Prévert » de Harnes,
- 9) Participation sortie scolaire pédagogique – école maternelle BASLY,
- 10) Frais de scolarité des élèves des communes de la CALL au sein des écoles maternelles et élémentaires de la ville,
- 11) Frais de scolarité des Noyellois fréquentant les écoles maternelles et élémentaires des communes de la CALL,
- 12) Bourse communale pour les lycéens et étudiants Noyellois,
- 13) Groupement de commandes : entretien des espaces verts, patrimoine arboré et travaux paysager,
- 14) CALL – convention de mandat – complexe sportif Léo Lagrange,
- 15) Avenant n°1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation d'études urbaines pré-opérationnelles dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du bassin minier,
- 16) Rétrocession de voirie rue Ampère,
- 17) Cession des parcelles AB722 et AB 729 situées rue du 11 novembre,
- 18) CALL – approbation des statuts de l'EPCI,
- 19) Motion - filet inflation et reversement des communes,
- 20) Motion – révision des paramètres d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels.

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente,

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.


 LE MAIRE,
A. ROGER